

### **L'assurance rapatriement voyage couvre les risques survenant lors d'un séjour à l'étranger, notamment en cas de maladie ou d'accident.**

L'assuré bénéficie ainsi de soins sanitaires, en cas de complication, dispensés à l'aide de l'assisteur qui fixe les modalités de rapatriement, en plus du lieu. Autres garanties peuvent être proposées, en fonction de l'organisme assureur, et ce en cas de vol de papiers, de bagages ou d'infraction à la législation du pays de destination.

La procédure est simple : après contact du service d'assistance de la compagnie d'assurance, l'assureur met le voyageur en relation avec un médecin sur place, en cas de maladie, comme il peut organiser le rapatriement du corps du défunt suite au décès.

### **L'assurance rapatriement en cas d'accident**

La souscription d'un contrat d'assurance rapatriement voyage permet à l'assuré, victime d'un accident hors des frontières françaises, de bénéficier de l'assistance et de l'accompagnement nécessaires. L'assisteur se charge ainsi de la couverture des frais de secours pour garantir l'hospitalisation du voyageur dans de bonnes conditions et assurer ensuite son rapatriement vers son pays d'origine. Il couvre également les charges de transport d'un proche accompagnant.

L'intervention de la compagnie d'assurance dépend essentiellement du montant de la police souscrite. Dans certains pays étrangers, les frais de l'hospitalisation sont très élevés. Pour ceci, il est conseillé de contracter une assurance en fonction du pays de destination.

### **L'assurance rapatriement en cas de maladie**

Service optionnel, l'assurance de rapatriement voyage permet aux voyageurs assurés de profiter d'aides sanitaires en cas de maladie. Les prestations offertes correspondent ainsi au transport de l'assuré, à son admission au sein d'un établissement hospitalier, en plus de l'assistance juridique et du règlement des billets aller-retour au profit d'un proche bénéficiaire si

## L'Assurance Rapatriement Voyage

Écrit par Rédacteur invité  
Jeudi, 01 Mars 2012 12:43 -

---

la durée d'hospitalisation excède les 10 jours. À noter que les contrats de rapatriement peuvent être souscrits aussi bien auprès des compagnies aériennes, des agences de voyages ou encore des organismes d'assurances spécialisés. L'assuré doit vérifier les clauses composant son contrat et examiner minutieusement la liste des maladies exclues.

### **L'assurance rapatriement en cas de décès**

Comme son nom l'indique, l'assurance rapatriement couvre le rapatriement du corps de l'assuré en cas de décès à l'étranger. La compagnie d'assurance prend en charge le transport du corps du défunt vers son pays et de son accompagnant en voiture, en train ou en avion, après autorisation du médecin traitant ou de la famille de l'assuré. À cela s'ajoutent la couverture des frais funéraires et la réalisation des démarches administratives pour l'enterrement de l'assuré. L'assisteur intervient parallèlement en cas de décès d'un membre de famille du voyageur et effectue les procédures nécessaires pour son rapatriement. Certains assureurs garantissent également l'assistance psychologique de la famille du décédé.

**Consultez la source sur [Tourismevoyage.com](#): [L'Assurance Rapatriement Voyage](#)**